

TROIS BONNES ŒUVRES DANS UNE.

Les personnes qui encouragent la vente des Almanachs des Ames du Purgatoire font trois bonnes œuvres dans une :

1o. Elles soulagent les morts, car tout le profit des Almanachs est pour les âmes du Purgatoire ; le montant ainsi payé devient donc comme autant de messes qu'elles donnent pour les défunts.

2o. Elles aident efficacement la Propagation de la Foi, tout en faisant un acte de grande charité aux pauvres missionnaires, vu que ces messes sont dites par les missionnaires franciscains qui, non seulement, n'ont pas d'honoraires de messe, mais, bien souvent, manquent du nécessaire.

3o. Elles contribuent à faire connaître et à faire gagner les indulgences, moyen si précieux de soulagement pour les morts, en même temps que c'est une voie facile d'expiation pour les vivants.

NOTA.—Si une ou plusieurs personnes, dans chaque paroisse, prenaient seulement 20 de ces Almanachs, (\$1.00), comme aumône, elles nous aideraient puissamment, tout en conservant pour elles le mérite de la triple œuvre dont nous venons de parler.

Rapport de 1878. — Nous comptons aujourd'hui 3534 membres, formant 183,768 chemins de la Croix par an ; et \$3691.75, ou 14,767 honoraires de messes ont été recueillis pendant l'année. La presque totalité de ces messes ont été envoyées aux missions franciscaines par l'entremise du Ministre Général à Rome, du Commissaire Général de Terre Sainte et du Procureur des Missions Franciscaines en France, comme appert par les reçus officiels attachés à l'original.

RAPPORT DE 1871—Messes....	408 ;	Chemins de la Croix.....	2,132.
“ “ 1872—Messes....	1258 ;	Chemins de la Croix.....	23,400.
“ “ 1873—Messes....	2154 ;	Chemins de la Croix.....	43,056.
“ “ 1874—Messes....	3691 ;	Chemins de la Croix.....	98,592.
“ “ 1875—Mes-es....	4639 ;	Chemins de la Croix.....	114,544.
“ “ 1876—Messes....	8189 ;	Chemins de la Croix.....	127,920.
“ “ 1877—Messes....	11,396 ;	Chemins de la Croix.....	156,936.
“ “ 1878—Messes....	14,767 ;	Chemins de la Croix.....	183,768.

Rapports et reçus examinés et vérifiés corrects.

A. L. SENTENNE, *Ptre. Curé de St. Jacques.*

Montréal, 31 Octobre 1878.

On s'agrége à l'association en s'adressant soit au Trésorier, ou au Rév. E. Picard, au Séminaire, au Rév. A. Vacher, parloir de St. Jacques, au Portier du Collège des Jésuites, à la Providence, chez les Sœurs de la Congrégation, et aux Frères de la Charité, à Montréal ; à Dlle. Hélène Roy, 29 rue St. Stanislas à Québec ; à M. Eusèbe Bélanger, St. Valier, (Bellechasse.)

VU ET APPROUVÉ LE PRÉSENT CALENDRIER QUI OUVRE DES TRÉSORERS DE GRACES AUX FIDÈLES VIVANTS ET AUX SAINTES AMES DU PURGATOIRE.

Montréal, 12 Janvier 1875.

† IG. EV. DE MONTREAL.

PERMIS D'IMPRIMER :

† EDOUARD CH., EV. DE MONTREAL.